

Cérémonie Compagnie Stéphane

Discours – 10 juillet 2021

Monsieur le Sous-préfet,

Mon Colonel,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs les élus régionaux, départementaux, intercommunaux et communaux,

Mesdames et Messieurs les représentants du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpains, de la Compagnie Stéphane et des forces armées françaises,

Mesdames et Messieurs les représentants des différents corps constitués,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations patriotiques,

Messieurs les porte-drapeaux des communes de Haute-Maurienne Vanoise,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'être réunis nombreux devant notre Monument aux Morts récemment rénové.

Nous sommes ici pour honorer la mémoire des hommes courageux, qui en 1944 et 1945, sous l'autorité d'Etienne Poitou, dit « Capitaine Stéphane », ont défendu Bessans et participé activement à la reconquête de la Haute-Maurienne par l'armée française.

Les années passent, et les témoins directs de ces heures sombres de l'histoire du village de Bessans sont de moins en moins nombreux. Qu'ils soient assurés cependant de notre engagement pour faire vivre le devoir de mémoire.

Ce devoir de mémoire, il est incarné par les anciens combattants de Haute-Maurienne qui se mobilisent pour être présents aux commémorations organisées en Maurienne et au-delà.

Je remercie ainsi particulièrement les porte-drapeaux de Bessans, Lanslebourg, Termignon, Sollières-Sardières, Bramans, Modane et Sainte-Marie-de-Cuines présents ce jour.

Ce devoir de mémoire, il est incarné par l'association des Amis de la Compagnie Stéphane, dont les membres s'appliquent à faire vivre la tradition des « Stéphane » depuis plusieurs décennies.

Ce devoir de mémoire, il est incarné par les réservistes de la 5^e compagnie du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpains, qui témoignent année après année de leur attachement à l'étoile verte, insigne des Stéphane.

Ce devoir de mémoire, il est incarné par les Bessanaises et les Bessanais qui ont vécu les événements tragiques de la Seconde Guerre, et notamment l'incendie de notre village le 13 septembre 1944.

Ce devoir de mémoire, il est et doit être incarné enfin par chacune et chacun d'entre nous, au fil des générations.

En 1943, ils furent une poignée, jeunes réfractaires du Service du Travail Obligatoire, alpinistes de l'organisation "Jeunesse et Montagne", isolés... à adhérer aux méthodes strictes du capitaine Stéphane et à faire leur la formule *"la sueur épargne le sang"*.

Autour du Général de Gaulle (auquel nous rendrons hommage dans quelques minutes) et des figures emblématiques de la Résistance, de très nombreux anonymes ont œuvré pour libérer la France de l'occupant. Les membres de la Compagnie Stéphane, comme les maquis mauriennais, étaient de ceux-là. Ils ont risqué et pour certains donné leur vie pour défendre la Liberté de la France.

Nous leur exprimons aujourd'hui notre reconnaissance et notre profonde gratitude.

La Compagnie Stéphane restera pour toujours attachée à l'Histoire de Bessans.

Vive la Compagnie Stéphane !

Vive la République !

Vive la France !